

LETTRE OUVERTE AUX MAIRES, DEPUTES, MEMBRES DU GOUVERNEMENT

Madame, Monsieur,

Nous traversons actuellement un temps de manifestations et de revendications qui devrait nous faire honte et développer un élan citoyen constructif alors que certains ne respectent même plus le lieu de mémoire dédié à tous ceux qui par le don de leurs vies ont permis à la France d'être un modèle de démocratie.

L'abandon ressenti depuis une trentaine d'année par les seniors les plus modestes les a fait descendre eux aussi dans la rue. Alors que certains groupes ne pensent qu'à casser sans respect aucun, ces retraités encore une fois manifestent non seulement pour défendre leurs revenus mais aussi pour l'avenir de leurs petits-enfants auxquels ils tiennent à donner une chance de s'élever sur l'échelle sociale.

Je me suis dès 2014 engagé bénévolement pour permettre aux seniors de retrouver un accès aux soins afin de garantir le bien vieillir en bonne santé ? En effet tous les oubliés des réformes successives des accords interprofessionnels de la complémentaire santé n'ont fait l'attention d'aucun gouvernement depuis bientôt un demi-siècle.

Nous sommes les premiers responsables de cette situation à travers les partenaires sociaux. En effet plusieurs années les négociations salariales ont été camouflées par des déductibilités fiscales et la généralisation des contrats collectifs de complémentaire santé, négligeant totalement les retraités ou futurs bénéficiaires de sorties de groupe. Se retrouvant isolés les seniors et autres exclus de ces accords se sont retrouvés devant un choix illisible de contrats individuels de mutuelle santé constituant une cible facile aux appétits des assureurs avides de bénéfices au profit de leur seul actionariat..... Ainsi la mutualité fut mise à mal, l'esprit collectif fut remplacé par un terrain concurrentiel détestable, sans règle, ni loi.

Il est temps de se rappeler qu'il n'y a dans la maladie que peu d'aléas, si ce n'est la date de survenance qui reste l'inconnue. Le seul moyen de la combattre est la prévention : les assureurs n'auraient-ils pas mieux fait d'investir dans ces actions plutôt que dans des vedettes et sportifs charismatiques pour mettre en avant leurs enseignes commerciales ?

En 2015 la première association citoyenne était mise en œuvre sur Lompret. Aussitôt plébiscitée dans d'autres communes, cette initiative était déployée sur les « Hauts de France » et au sein de plusieurs entreprises et associations régionales : La Redoute, Les petits Frères des Pauvres, Vitamine T.

Aujourd'hui notre modèle est mature, plus de 1000 adhérents en 2018, 457€ d'économie moyenne de budget constatés, un taux de renouvellement supérieur à 99%, 0% de majoration tarifaire depuis

trois années consécutives, deux institutions mutualistes régionales de premier plan pour porter le risque, le premier courtier de l'Économie Sociale et Solidaire pour nous accompagner.

Ce constat m'encourage à continuer mon action et à devenir le porte-parole de tous ces oubliés. Je ne descendrai pas dans la rue, ni conseillerai à quiconque de le faire. Je revendique une place autour des tables de concertation comme l'on depuis des années les syndicats salariaux et patronaux.

C'est par vous et avec vous que je compte, comme suggéré par notre Premier Ministre, mettre en avant les propositions ci-dessous pour que l'on ne parle plus de laissés pour compte, de non écoutés, de négligés :

1. Reconnaissance d'utilité publique de la Fédération représentative, mise en place au plus tard durant le mois de janvier, afin qu'elle intègre les travaux des réformes en cours et devienne une des forces de propositions.
2. Mise en place d'un crédit d'impôt en faveur de tous ceux qui ont souscrit ou souscriront un contrat complémentaire santé, rétablissant ainsi en partie l'égalité fiscale par rapport aux salariés et travailleurs indépendants.
3. Mise en place d'un tableau de garantie type, unique et commun à tous les acteurs du marché. L'emploi généralisé d'une terminologie commune, permettant ainsi à tous des comparatifs facilités et un choix éclairé.
4. Négocier avec les porteurs de risque la suppression des tranches d'âge tarifaires, généraliser la garantie viagère à tous les contrats santé.
5. Obligation aux professionnels de l'assurance de diagnostiquer les personnes éligibles à l'ACS et bientôt à la CMU+ et de les accompagner tout au long de ces souscriptions : aujourd'hui un constat récent démontre que plus de 60% des personnes éligibles ne profitent pas du chèque d'aide à l'ACS et ce pour plusieurs raisons injustifiables :
 - a. Manque de conseil et d'aide à remplir le formulaire de demande
 - b. Fracture numérique rendant quasi impossible de se voir délivrer l'attestation de droits à la SS
 - c. Produit indisponible auprès de nombreux intermédiaires par suite de taux de gestion et de rémunération commerciale trop faibles
6. Lutter contre le harcèlement téléphonique des plateformes comparatives qui n'ont aucune impartialité étant les fausses barbes de professionnels non impartiaux.
7. Interdire toute pratique commerciale basée sur la gratuité de mois de garantie, cette pratique pouvant être sujette à tromperie auprès de personnes vulnérables.

Qu'attendons-nous maintenant de vous, élus locaux, représentants au sein des deux assemblées, membres du gouvernement ?

De nous accompagner afin de réenchanter notre société, notre démocratie se doit de permettre à tous ceux qui ont consacré leur existence au travail de renouer avec l'accès aux soins.

Hors mise en place d'un crédit d'impôt dont le montant reste à définir et qui devrait se situer aux environs de 150 à 200 euros annuels nos revendications ne représentent aucun coût pour le budget de l'état. Le fonctionnement de la Fédération pourrait être financé par le versement solidaire annuel des salariés de 0,50 à 1 euro, le bénévolat restant notre premier modèle de référence.

Notre démarche citoyenne et participative repose avant tout sur le besoin de réformer notre société dans le calme, la sérénité et la négociation tout en prenant en compte les impératifs calendaires de chacune des parties prenantes.

Relevons-nous ensemble ce défi de mener à bien et de mettre en place le premier projet citoyen ?

Merci à vous d'être nos porte-paroles auprès de notre Président de la République et du Premier Ministre, merci à vous de faire connaître nos actions auprès des médias locaux, notre objectif passe par notre reconnaissance.

Très cordialement, votre dévoué,

Joël VERNIER

Président fondateur d'Assurance & Solidarité

Joel VERNIER

Décembre 2018